

Communauté de Communes Ardenne Rives de Meuse
Monsieur Bernard DEKENS
Président
29, Rue Méhul
08600 GIVET

O: Daut (se)
C: BOK
Dir. (MHC)
Fin (CV)
AG (L2)
B. Daut
Communauté de Communes
Ardenne Rives de Meuse
COURRIER

Metz, le 5 août 2025



du 11 AOUT 2025

Objet : Maintien du financement de la Maison de l'Ardenne – Antenne Frontaliers Grand Est jusqu'en 2029

Monsieur le Président,

Depuis 2020, la Maison de l'Ardenne, antenne de l'association Frontaliers Grand Est implantée à Charleville-Mézières, est un point d'ancrage unique pour accompagner les habitants du territoire dans leurs démarches transfrontalières. Ce service de proximité, gratuit, est devenu incontournable pour les actifs, les retraités, les jeunes, les entreprises et les partenaires locaux.

Grâce à votre soutien, cette action a pu se développer et répondre efficacement aux besoins croissants des citoyens. Depuis son ouverture, plus de 6.800 dossiers juridiques ont été traités, plus de 6.900 brochures distribuées, des ateliers, conférences et actions collectives ont été menées dans tout le département, et de nombreux partenariats opérationnels ont vu le jour (France Travail, CARSAT, CAF, Chambres économiques, Missions Locales, etc.).

Pour la poursuite de cette dynamique : un financement stable jusqu'en 2030

Aujourd'hui, nous vous sollicitons afin de maintenir votre engagement financier à coût constant pour les quatre prochaines années (2026-2029).

Vous trouverez en annexe de ce courrier une proposition d'architecture financière, répartie à l'identique à celle observée entre 2022 et 2025. Ce courrier est adressé simultanément à l'ensemble des co-financeurs du dispositif, dans une logique de transparence et d'équité entre les partenaires. *La seule modification est une question de rétrocession comptable du loyer entre la Région Grand Est et Frontaliers Grand Est, la juriste étant hébergée à la Maison de la Région.*

Un dispositif renforcé grâce à l'Europe

Pour garantir la pérennité de la Maison de l'Ardenne, la direction de Frontaliers Grand Est a engagé des discussions avec le SGAR Hauts-de-France dans le cadre du programme Interreg France-Wallonie-Flandres, visant à lever les freins à la mobilité sur l'ensemble de la frontière franco-belge. Ce travail a permis d'obtenir un cofinancement de 10.000 € par an pour soutenir les missions portées par la juriste de Charleville-Mézières, au profit de tout le Grand Est, avec un focus sur les Ardennes.

Ce financement complémentaire, obtenu grâce au soutien actif de la Région Grand Est et du Département des Ardennes, compense en partie la fin de la participation de l'État (Pacte Ardennes), prise en charge difficilement ces

deux dernières années par les fonds propres de l'association (résultats déficitaires en 2023 et 2024) - Frontaliers Grand Est n'ayant pu se positionner sur des fonds associatifs – la structure étant implantée en Moselle.

Une action utile, à fort impact local

La Maison de l'Ardenne permet à une seule juriste, épaulée par une équipe distante à Metz, de produire des résultats concrets, à budget maîtrisé (43.000 € par an), pour :

- informer et orienter les frontaliers, les retraités, les jeunes, les demandeurs d'emploi ;
- accompagner les entreprises locales dans leurs prestations transfrontalières ;
- animer le territoire à travers des interventions ciblées (ateliers, forums, conférences) ;
- fournir gratuitement, grâce aux financements européens, des brochures papier et vidéos, produites par le siège de Metz.

Dans une période de tension budgétaire, de défiance institutionnelle et de besoins croissants d'accompagnement de proximité, il est essentiel pour un territoire comme celui de l'Ardenne de pouvoir compter sur une structure enracinée, proche des citoyens, accessible et lisible. Frontaliers Grand Est conjugue cette proximité avec un modèle de communication moderne et dynamique (vidéos, tutoriels, réseaux sociaux, interventions locales), et une sobriété financière exemplaire, fruit d'une gestion rigoureuse et d'un modèle de coopération territoriale unique.

Les Ardennes étant un territoire vaste, le besoin de proximité est particulièrement marqué. Le maillage local constitué par les Maisons France Services, les communautés de communes et les mairies permet à la juriste de se déplacer sur le terrain pour délivrer une information personnalisée, qu'elle soit individuelle ou collective.

Un modèle de transparence et d'engagement

Frontaliers Grand Est, c'est une association :

- au service de l'intérêt général ;
- transparente sur ses chiffres et ses résultats ;
- engagée pour tous les citoyens du Grand Est.

Le rapport d'activités 2024 est joint à ce courrier ainsi qu'une proposition de budget annuel de 2026 à 2029. Vous trouverez également un échantillon des brochures mises à disposition pour votre territoire. Nous restons à votre entière disposition pour toute présentation complémentaire ou échange localisé.

En vous remerciant pour votre confiance renouvelée et votre engagement en faveur de la mobilité transfrontalière. Veuillez croire, Monsieur le Président, en l'assurance de nos respectueuses salutations.

Julien Dauer
Directeur – Frontaliers Grand Est
 julien.dauer@frontaliers-grandest.eu
 03 87 20 09 47



RECETTES

ORIGINE DU FINANCEMENT	Prévisions 2029
INTERREG	10 000 €
Dispositif INTERREG France Wallonie Flandres	10 000 €
Région Grand Est	12 534 €
Contrat de projet annuel	10 000 €
Rétrocession loyer	2 533,99 €
Département Ardennes	10 000 €
Contrat de projet annuel	10 000 €
Intercommunalités	10 000 €
Ardenne Métropole (communauté d'agglomération)	6 000 €
Ardenne Rives de Meuse (communauté de communes)	1 300 €
Portes du Luxembourg (communauté de communes)	1 000 €
Thiérache Ardennaise (communauté de communes)	500 €
Vallées et Plateau d'Ardenne (communauté de communes)	1 200 €
Autres recettes	3 000 €
Avance sur fonds propres CRD	3 000 €
TOTAL	45 534 €

Recettes Prévisionnelles 2029 : 45 533,99 €
 Dépenses Prévisionnelles 2029: 45 533,99 €
 Ecart : 0 €

DÉPENSES

TYPES DE DÉPENSES	Prévisions 2029
Activités	3 650 €
Frais de services :	0 €
- Documentation	0 €
- Prestations de services	0 €
- Honoraires	0 €
- Locations mobilières et immobilières	0 €
Déplacements	2 500 €
Missions et réceptions	200 €
Séminaires et colloques :	0 €
- Conférences, journées d'info	0 €
- Formation Grande Région	0 €
Annonces et insertions	700 €
Frais de communication :	250 €
- Documentation promotion	250 €
- Internet (site CRD + Grande Région)	0 €
Frais de structure	3 784 €
Locations immobilières	2 533,99 €
Charges locatives	550 €
Locations mobilières	0 €
Entretien immobilier	0 €
Primes d'assurance	300 €
Maintenance	0 €
Fournitures administratives	50 €
Matériels et équipements	0 €
Télécommunications	250 €
Affranchissements	100 €
Services bancaires	0 €
Intérêts bancaires	0 €
Honoraires	0 €
Personnel	38 100 €
Salaires + Charges	37 000 €
Autres charges :	1 100 €
- Médecine du travail	100 €
- Autres charges de personnel	300 €
- Taxe sur la formation continue	200 €
- Plan de formation professionnelle	500 €
TOTAL	45 533,99 €

BUDGET PRÉVISIONNEL 2027 (Maison de l'Ardenne)

RECETTES

ORIGINE DU FINANCEMENT	Prévisions 2027
INTERREG	10 000 €
Dispositif INTERREG France Wallonie Flandres	10 000 €
Région Grand Est	12 534 €
Contrat de projet annuel	10 000 €
Rétrocession loyer	2 533,99 €
Département Ardennes	10 000 €
Contrat de projet annuel	10 000 €
Intercommunalités	10 000 €
Ardenne Métropole (communauté d'agglomération)	6 000 €
Ardenne Rives de Meuse (communauté de communes)	1 300 €
Portes du Luxembourg (communauté de communes)	1 000 €
Thiérache Ardennaise (communauté de communes)	500 €
Vallées et Plateau d'Ardenne (communauté de communes)	1 200 €
Autres recettes	3 000 €
Avance sur fonds propres CRD	3 000 €
TOTAL	45 534 €

Recettes Prévisionnelles 2027 : 45 533,99 €
 Dépenses Prévisionnelles 2027: 45 533,99 €
 Ecart : 0 €

DÉPENSES

TYPES DE DÉPENSES	Prévisions 2027
Activités	3 650 €
Frais de services :	0 €
- Documentation	0 €
- Prestations de services	0 €
- Honoraires	0 €
- Locations mobilières et immobilières	0 €
Déplacements	2 500 €
Missions et réceptions	200 €
Séminaires et colloques :	0 €
- Conférences, journées d'info	0 €
- Formation Grande Région	0 €
Annonces et insertions	700 €
Frais de communication :	250 €
- Documentation promotion	250 €
- Internet (site CRD + Grande Région)	0 €
Frais de structure	3 784 €
Locations immobilières	2 533,99 €
Charges locatives	550 €
Locations mobilières	0 €
Entretien immobilier	0 €
Primes d'assurance	300 €
Maintenance	0 €
Fournitures administratives	50 €
Matériels et équipements	0 €
Télécommunications	250 €
Affranchissements	100 €
Services bancaires	0 €
Intérêts bancaires	0 €
Honoraires	0 €
Personnel	38 100 €
Salaires + Charges	37 000 €
Autres charges :	1 100 €
- Médecine du travail	100 €
- Autres charges de personnel	300 €
- Taxe sur la formation continue	200 €
- Plan de formation professionnelle	500 €
TOTAL	45 533,99 €

RECETTES

ORIGINE DU FINANCEMENT	Prévisions 2028
INTERREG	10 000 €
Dispositif INTERREG France Wallonie Flandres	10 000 €
Région Grand Est	12 534 €
Contrat de projet annuel	10 000 €
Rétrocession loyer	2 533,99 €
Département Ardennes	10 000 €
Contrat de projet annuel	10 000 €
Intercommunalités	10 000 €
Ardenne Métropole (communauté d'agglomération)	6 000 €
Ardenne Rives de Meuse (communauté de communes)	1 300 €
Portes du Luxembourg (communauté de communes)	1 000 €
Thiérache Ardennaise (communauté de communes)	500 €
Vallées et Plateau d'Ardenne (communauté de communes)	1 200 €
Autres recettes	3 000 €
Avance sur fonds propres CRD	3 000 €
TOTAL	45 534 €

Recettes Prévisionnelles 2028 : 45 533,99 €
 Dépenses Prévisionnelles 2028: 45 533,99 €
 Ecart : 0 €

DÉPENSES

TYPES DE DÉPENSES	Prévisions 2028
Activités	3 650 €
Frais de services :	0 €
- Documentation	0 €
- Prestations de services	0 €
- Honoraires	0 €
- Locations mobilières et immobilières	0 €
Déplacements	2 500 €
Missions et réceptions	200 €
Séminaires et colloques :	0 €
- Conférences, journées d'info	0 €
- Formation Grande Région	0 €
Annonces et insertions	700 €
Frais de communication :	250 €
- Documentation promotion	250 €
- Internet (site CRD + Grande Région)	0 €
Frais de structure	3 784 €
Locations immobilières	2 533,99 €
Charges locatives	550 €
Locations mobilières	0 €
Entretien immobilier	0 €
Primes d'assurance	300 €
Maintenance	0 €
Fournitures administratives	50 €
Matériels et équipements	0 €
Télécommunications	250 €
Affranchissements	100 €
Services bancaires	0 €
Intérêts bancaires	0 €
Honoraires	0 €
Personnel	38 100 €
Salaires + Charges	37 000 €
Autres charges :	1 100 €
- Médecine du travail	100 €
- Autres charges de personnel	300 €
- Taxe sur la formation continue	200 €
- Plan de formation professionnelle	500 €
TOTAL	45 533,99 €

Compte-rendu Frontaliers Grand Est

Bureau Charleville-Mézières

Année 2024

Ce document rend compte des activités du bureau de Charleville-Mézières de l'association *Frontaliers Grand Est* pour l'année 2024.

I. Historique de création d'une antenne ardennaise

L'association *Frontaliers Grand Est* a, dans le cadre du Pacte Ardennes, ouvert une antenne à Charleville-Mézières le 15 juin 2020. Cette action a pour but de pallier l'absence de point d'informations transfrontalier gratuit sur le territoire des Ardennes françaises. La création d'une antenne a permis de mobiliser les ressources existantes, tant sur la partie administrative que sur la partie juridique. En effet, le bureau principal de Metz disposait d'ores et déjà d'une base juridique importante sur les questions juridiques belges.

Le travail au sein du bureau s'articule autour de deux axes, que sont le travail juridique et les activités extérieures. Par activités extérieures, il convient d'entendre participation à des événements externes mais également la création du réseau local ardennais.

II. Questions juridiques

Les questions juridiques sont toutes les questions qui sont formulées via le formulaire « Contacter un juriste » du site internet www.frontaliers-grandest.eu, ainsi que les demandes reçues par téléphone, les retours personnels (échanges multiples par suite d'un contact internet) et les questions transmises par des contacts institutionnels ou professionnels pour leur public.

A partir de l'année 2024, il a été décidé de différencier le nombre de dossiers entrants (le mail d'une personne ou l'appel d'une personne) du nombre de questions traitées (nombre de questions posées dans le cadre d'un dossier). En effet, certains dossiers sont traités en une vingtaine de minutes ayant très peu de questions ou des questions récurrentes, quand d'autres nécessitent de nombreuses recherches et/ou de réponse à de nombreuses questions. L'objectif est que la charge de travail de la structure soit détaillée pour être compréhensible aux yeux des financeurs.

- **Nombre total de dossiers traités par la juriste de Charleville en 2024 : 1.790** (soit 6.881 depuis l'ouverture de la structure le 15 juin 2020).
 - **Nombre total de dossiers identifiés dans les Ardennes en 2024 : 581** (soit 1.669 depuis l'ouverture de la structure)
- **Nombre total de questions juridiques traitées sur la période donnée : 2.768**
 - **Nombre total de questions juridiques identifiées Ardennes : 936**
- **Ces chiffres ne tiennent pas compte des résidents belges n'indiquant pas de lieu de travail dans les Ardennes de manière visible.** Ces personnes, sur la période donnée, représentent en moyenne 2 dossiers par mois. Compte tenu de la réglementation RGPD, le département de travail n'est pas demandé pour les non-résidents.

- En moyenne chaque mois de 2024, **un peu plus de 45 dossiers juridiques avec plusieurs questions** proviennent des Ardennes. Les chiffres mensuels sur la période donnée vont de 24 dossiers à 101 dossiers.
- Le bouche à oreilles est la principale source de contact du « bureau des frontaliers ». Certains frontaliers indiquent être entrés en contact sur recommandation de notaires ou assistants sociaux. D'autres sont régulièrement envoyés par les Maisons France Services ou Missions locales et Chambres économiques. Des campagnes régulières de communication restent indispensables, de nombreuses personnes découvrant encore le bureau à cette occasion. Nous avons remarqué que le public ardennais évoquait « le bureau des frontaliers » sans mentionner *Frontaliers Grand Est* en tant que tel, preuve qu'il est nécessaire de continuer la communication sur l'association et de la soutenir.
- Même si les frontaliers ardennais semblent préférer le premier contact par téléphone, *Frontaliers Grand Est* a reçu en moyenne en 2024 plus de mails identifiés Ardennes que les années précédentes.

Mi-2024, deux nouveaux juristes ont intégré temporairement l'équipe de Metz (en remplacement de deux personnes quittant l'association).

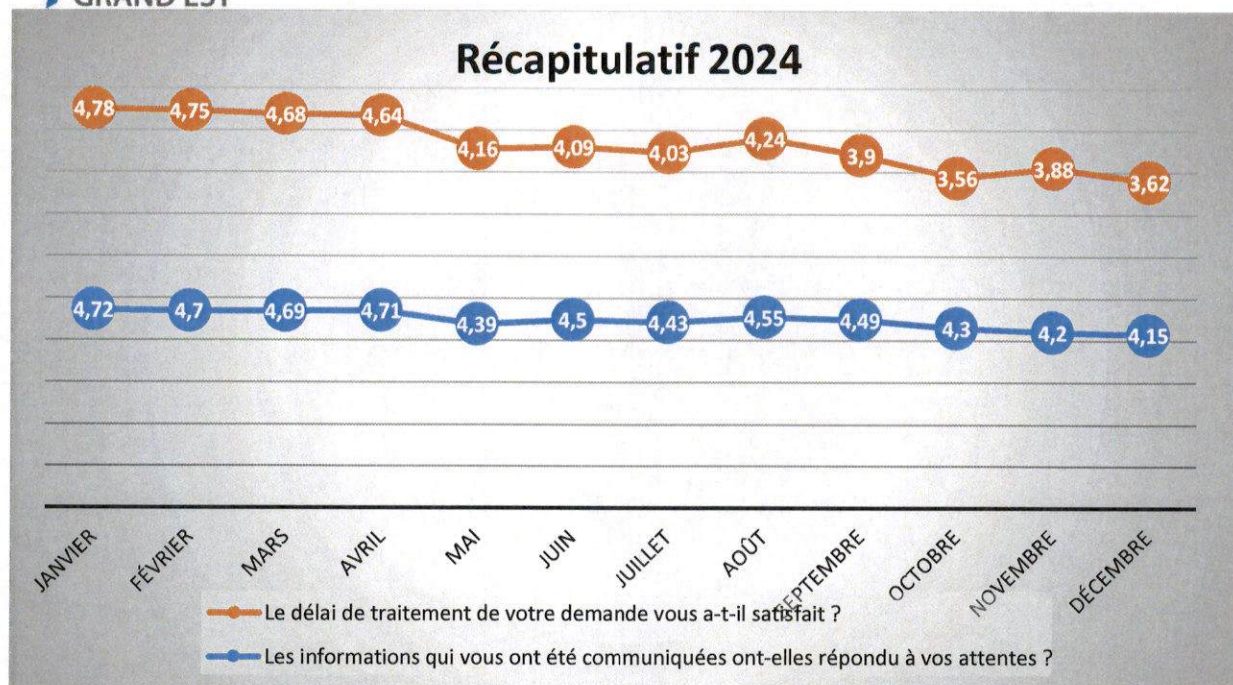
Il a été relevé que *Frontaliers Grand Est* reçoit désormais minimum 10 nouveaux dossiers par jour, de manière stable depuis plusieurs mois. La période estivale n'a par ailleurs pas ralenti ce rythme de contact. L'afflux de dossiers ne pouvant être absorbé par les 4 juristes, dont deux juniors (moins de 6 mois d'ancienneté dont la formation est prise en charge par le service juridique), les délais de réponses ont été fortement rallongés en 2024 et début 2025 (atteignant jusqu'à 8 semaines en moyenne). Face à cette situation, les **dossiers ardennais sont toujours priorités par l'antenne de Charleville (lorsqu'ils sont identifiables) et traités dans les 72h (en fonction des déplacements, interventions, et jours travaillés)**. L'antenne des Ardennes traite ensuite les dossiers urgents non ardennais puis les autres dossiers par ordre chronologique d'arrivée.

⇒ A ce jour (juin 2025), les délais de réponse pour les non-ardennais ont été entièrement rattrapés et sont de moins de 15 jours.

L'objectif professionnel juridique est l'actualisation constante des connaissances juridiques. La majorité des questions traitées concerne donc la Belgique, mais des questions juridiques en provenance des autres pays ont également été traitées. En effet, il est essentiel que tous les membres de l'équipe juridique soient compétents sur l'ensemble des domaines abordés par l'association afin de maintenir en toute éventualité le même niveau d'expertise.

En parallèle des questions juridiques, la juriste participe à l'actualisation de la base juridique de l'association. Cela consiste à surveiller les évolutions législatives belges, actualiser le site internet. *Frontaliers Grand Est* a également **noué un partenariat avec l'Eurométropole de Lille** afin d'adapter nos brochures (B.A BA franco-belge) à leurs besoins (B.A BA belgo-français en français et en néerlandais). L'antenne des Ardennes a participé à ces missions en soutien.

Le travail de *Frontaliers Grand Est* fait l'objet, chaque mois, d'un sondage auprès des usagers qui ont contacté l'association. Le sondage est composé de deux questions (délai de traitement et contenu de la réponse), notées de 1 à 5 (meilleure note) par les usagers. Voici les statistiques pour la période donnée :



La baisse de la note concernant le délai de traitement (en orange) est visible mais explicable (afflux de questions régulier et départ de deux personnels seniors courant mai-juin). Le Conseil d'administration a été informé de la situation de manière régulière.

III. Activités extérieures

Plusieurs interventions ont été réalisées depuis la création de la structure à Charleville-Mézières. Des ateliers « Travailler en Belgique et au Luxembourg » ont été mis en place avec la conseillère EURES (réseau européen de l'emploi) de France Travail Sedan. Le nombre de personnes inscrites est stable (aux alentours de 10 personnes).

Les demandeurs d'emploi se montrent sensibles aux points juridiques abordés et la juriste de l'antenne constate que certains participants maintiennent le contact, ou demandent des informations personnalisées.

Des interventions extérieures ont eu lieu auprès de la *Boussole des jeunes* (Charleville-Mézières – février), Cap emploi 08 (février), Village Handi'Cap de Charleville-Mézières (novembre) et dans les locaux de la CCI (*Lunch&Learn* abordant le détachement en France et en Belgique notamment – mars). Les échanges avec la CCI, combinés au partenariat solide avec la Chambre des Métiers et de l'Artisanat, permettent d'ouvrir le travail d'informations aux entrepreneurs ardennais (franco-belges). La juriste de l'antenne a également été présente en octobre à la journée « Bien vieillir en Ardennes Thiérache ».

L'antenne a été conviée à des ateliers organisés dans le cadre de la Stratégie de l'Ardenne Transfrontalière en juin 2024 (développement économique et formation transfrontalière) et en octobre (au sujet de la TVA), ainsi qu'à la conférence sur la formation transfrontalière organisée au Campus Sud Ardenne (mai). Ces ateliers ont permis de présenter *Frontaliers Grand Est* et ses travaux aux acteurs frontaliers qui n'avaient pas été rencontrés jusqu'ici.

Toujours dans le cadre de la Stratégie de l'Ardenne Transfrontalière, une présentation concernant l'apprentissage transfrontalier franco-belge a été réalisée au lycée hôtelier de Bazeilles en novembre.



Stand lors du forum « Village du Handi'Cap » organisé par Cap emploi



Stratégie de l'Ardenne transfrontalière – rencontre à Bazeilles (nov. 2024 – Crédit Idelux)



Réunion d'information Retraite des travailleurs frontaliers à Carignan (déc. 2024) – Crédit Portes du Luxembourg

Grâce au dynamisme de certaines structures publiques, l'association est intégrée aux travaux frontaliers locaux. Cela a notamment débouché, en partenariat avec France Travail EURES, sur la présence de *Frontaliers Grand Est* lors d'une réunion avec Idelux, France Travail, et d'autres acteurs belges de la formation consacrée aux besoins en personnel d'une société belge en cours d'installation. Un autre partenariat avec la CARSAT des Ardennes et Agirc-Arrco des Ardennes a également vu le jour en 2024, aboutissant sur une présentation en décembre 2024 à Carignan avec une trentaine de personnes présentes.

Le début 2024 a été marqué par une rencontre avec deux conseillers de la CAF Ardennes afin d'échanger sur les problématiques rencontrées, et renforcer les réponses faites pour accélérer le traitement des demandes (documents et mention des accès pratiques sur le compte caf de chaque allocataire, via des captures d'écran).

L'objectif de l'année 2024 a été de continuer à faire connaître la structure, la communication et le relai étant extrêmement importants. L'objectif fut également de nouer des liens avec les administrations locales pour apporter un soutien de qualité aux frontaliers. Dans ce cadre, sous l'impulsion commune de la Maison France Services de Carignan, très active dans le partenariat, et l'antenne, des notes techniques sont actuellement rédigées et transmises pour faciliter l'information des usagers frontaliers de la Maison France Services. Ces notes sont communiquées (*année 2025*) aux autres Maisons France Services des territoires financeurs. Les thèmes abordés sont notamment l'installation en France de retraités belges (*début 2025*), les soins européens (*en cours de finalisation*) et les allocations familiales frontalières en cas de séparation.

Les différentes Communautés de communes finançant l'antenne des Ardennes ont toutes été rencontrées courant mai-juin. L'objectif a été de déterminer des actions communes et nouer des liens de proximité avec les référents des Communautés de communes.

Rappel des actions précédentes :

Une prise de contact avec des professionnels ardennais a également eu lieu, afin de présenter l'association et d'échanger sur leurs besoins et les moyens que l'association peut mutualiser pour les aider. A ce titre, des réunions ont été organisées avec la Chambre de l'Agriculture située à Charleville-Mézières, la Mission locale de Sedan et la Mission locale de Charleville-Mézières, l'école Yschools de Charleville-Mézières.

Pour rappel lors de l'ouverture de la structure ardennaise, les échanges électroniques ont été mis en place : Monsieur le Maire d'Escombres et le Chesnois, Madame Poletti Députée de la 1^{ère} circonscription des Ardennes, Monsieur Bonnaire de la CAF de Charleville-Mézières, le FOREM (Belgique), la Coordinatrice Pédagogique de l'IFSI/IFAS de Charleville-Mézières, l'IUT de Reims-Châlons-Charleville, la Maison de l'Europe de la Grande Thiérache.

En 2021, la prise de contact avec des professionnels ardennais, initiée dès l'arrivée, a été prolongée et confirmée, afin notamment de présenter l'association et d'échanger sur leurs besoins et les moyens que l'association peut mutualiser pour les aider. A ce titre, des réunions ont été organisées avec la Chambre de l'Agriculture située à Charleville-Mézières, les Communauté de Communes finançant l'antenne par exemple, des administrations ardennaises (DDFIP, Chambre du Commerce) et le FOREM (Belgique). Certaines collaborations perdurent de manière régulière notamment avec la Mission locale de Sedan et la Mission locale de Charleville-Mézières (*dont les conseillers continuent de transmettre des questions*), ainsi qu'avec la CCI Marne-Ardennes, la Chambre des Métiers et de l'Artisanat et Cap emploi 08 par exemple.

De plus, un partenariat avec la DDFIP Ardennes a été mis en place en septembre 2021. Les échanges dans le cadre de ce partenariat sont plus ou moins réguliers depuis 2021, permettant d'apporter des réponses sur certaines problématiques qui reflètent la pratique et la position du service fiscal ardennais. Le degré de communication n'est pas similaire à celui de la DDFIP Moselle qui transmet régulièrement des articles et notices fiscales publiés sur le site de l'association.

Certaines démarches et partenariats prennent plus de temps à mettre en place. Nous avons par exemple contacté le rectorat de la Région au dernier trimestre 2021 afin de déterminer en collaboration les activités pouvant être mises en place au profit des étudiants. L'allègement des mesures sanitaires était attendu pour déterminer ces activités.

De nombreux échanges ont eu lieu et ont toujours lieu avec des Maisons France Services implantées sur le territoire des différents financeurs de la structure. Des brochures ont été déposées dans les Maisons France Services ayant répondu favorablement à notre demande, et certaines Maisons France Services comme celle par exemple de Vireux-Mohlain et Carignan transmettent régulièrement des questions juridiques ou nos coordonnées, en 2024 également.

En 2024, **environ 2.000** brochures ont été distribuées dans le cadre des interventions et événements cités ci-dessus, ainsi qu'aux partenaires publics demandeurs (Missions locales, Cap emploi, Maison de

la Région, Maisons France Services, etc.). Au total depuis l'ouverture de la structure **6.945** brochures ont été distribuées.

IV. Communication

En outre, les tutoriels vidéo de Frontaliers Grand Est ont été vu par de nombreux Ardennais. Charleville-Mézières est dans le top 20 des villes de consultations de nos frontaliers (avec 1.484 vues en 2024 – 12^{ème} place) :

Villes				
 Total		224949	13206,3	3:31
 Strasbourg, France	30 735 13,7 %	1 899,4 14,4 %	3:42	
 Metz, France	19 657 8,7 %	1 180,7 8,9 %	3:36	
 Paris, France	7 933 3,5 %	463,7 3,5 %	3:30	
 Thionville, France	5 971 2,7 %	397,1 3,0 %	3:59	
 Mulhouse, France	4 240 1,9 %	300,7 2,3 %	4:15	
 Nancy, France	3 099 1,4 %	241,0 1,8 %	4:39	
 Longwy, France	2 216 1,0 %	147,9 1,1 %	4:00	
 Colmar, France	2 214 1,0 %	166,4 1,3 %	4:30	
 Hayange, France	2 110 0,9 %	151,9 1,2 %	4:19	
 Montigny-lès-Metz, France	1 982 0,9 %	102,0 0,8 %	3:05	
 Woippy, France	1 536 0,7 %	96,1 0,7 %	3:45	
 Charleville-Mézières, France	1 484 0,7 %	104,3 0,8 %	4:12	
 Fameck, France	1 343 0,6 %	88,0 0,7 %	3:56	
 Yutz, France	1 270 0,6 %	94,6 0,7 %	4:28	
 Schiltigheim, France	1 239 0,6 %	86,1 0,7 %	4:10	
 Audun-le-Tiche, France	1 153 0,5 %	97,1 0,7 %	5:03	
 Villerupt, France	1 074 0,5 %	78,4 0,6 %	4:22	

Le nombre de vues se situe dans la première colonne.

Sedan se place dans le top 30 (30^{ème} place – 429 vues) devant des villes de nombreuses villes historiques (Longuyon, Creutzwald, Freyming-Merlebach) et juste derrière Saint-Avoid (ville historique pour Frontaliers Grand Est – 455 vues) :

Villes

☐ Pont-à-Mousson, France	905 0,4 %	51,1 0,4 %	3:23
☐ Lille, France	843 0,4 %	54,5 0,4 %	3:52
☐ Haguenau, France	835 0,4 %	64,1 0,5 %	4:36
☐ Forbach, France	708 0,3 %	52,1 0,4 %	4:25
☐ Sarreguemines, France	656 0,3 %	47,2 0,4 %	4:18
☐ Florange, France	651 0,3 %	58,2 0,4 %	5:21
☐ Maizières-lès-Metz, France	619 0,3 %	46,9 0,4 %	4:32
☐ Mont-Saint-Martin, France	566 0,3 %	51,5 0,4 %	5:27
☐ Rombas, France	510 0,2 %	55,6 0,4 %	6:32
☐ Illkirch-Graffenstaden, France	509 0,2 %	33,6 0,3 %	3:57
☐ Lingolsheim, France	467 0,2 %	30,8 0,2 %	3:57
☐ Saint-Avold, France	455 0,2 %	31,2 0,2 %	4:06
☐ Sedan, France	429 0,2 %	26,1 0,2 %	3:39
☐ Amnéville, France	370 0,2 %	38,7 0,3 %	6:16
☐ Freyming-Merlebach, France	327 0,2 %	24,2 0,2 %	4:26
☐ Luxembourg	322 0,1 %	11,2 0,1 %	2:05
☐ Wittenheim, France	321 0,1 %	25,9 0,2 %	4:50
☐ Sélestat, France	310 0,1 %	21,5 0,2 %	4:09
☐ Creutzwald, France	305 0,1 %	22,3 0,2 %	4:23
☐ Jarny, France	302 0,1 %	39,4 0,3 %	7:49

Sur l'ensemble de l'historique de la chaîne, la seule ville de Charleville-Mézières figure dans le top 10 (sixième position) avec presque 25.000 vues – 6.500 vues pour Sedan.

Villes	⊕	Vues ↓ ▲	Durée de visionnage (heures) ▲	Durée moyenne d'une vue ▲
☐ Total		1 395 397	57 304,6	2:28
☐ Strasbourg, France		171 329 12,3 %	8 135,3 14,2 %	2:50
☐ Metz, France		104 789 7,5 %	3 435,3 6,0 %	1:58
☐ Paris, France		88 519 6,3 %	5 630,0 9,8 %	3:49
☐ Mulhouse, France		36 653 2,6 %	1 440,3 2,5 %	2:21
☐ Thionville, France		31 942 2,3 %	1 064,9 1,9 %	2:00
☐ Charleville-Mézières, France		24 384 1,8 %	673,2 1,2 %	1:39
☐ Longwy, France		14 140 1,0 %	439,1 0,8 %	1:51
☐ Colmar, France		13 899 1,0 %	587,6 1,0 %	2:32
☐ Hayange, France		12 848 0,9 %	406,6 0,7 %	1:53
☐ Forbach, France		9 906 0,7 %	264,2 0,5 %	1:36

V. Récapitulatif

Le public informé au cours de ce début d'année 2024 reste similaire à celui des années précédentes :

- Professionnels/prise de contact
 - Employés de la Mission locale Charleville et Sedan
 - Structures comptables ou syndicales ou publiques française et belges
 - Administrations ardennaises
- Demandeurs d'emploi (ateliers France Travail Sedan ; ou contact internet/téléphone ; ou forum ; ou questions issues des Missions locales et de la Maison de l'Ardennes)
- Travailleurs frontaliers (questions traitées via notre site internet ou par téléphone ou par les structures administratives ou les élus ardennais)
- Retraités frontaliers (contact internet ou téléphone)
- Habitants ayant des connexions économiques avec la France et la Belgique (contact internet)
- Etudiants (forums ou contact internet ou téléphonique)

Il est également important de rappeler que le faible coût du dispositif (43.000 €) est rendu possible grâce à l'investissement de la juriste sur place, mais également du bénéfice des financements européens qui permettent une diffusion gratuite des supports d'informations pour les usagers, que ce soit par papier ou vidéo développés par le siège de Metz.

Frontaliers Grand Est respecte la confidentialité des navigateurs sur internet et est conforme RGPD. Ainsi, notre nouvel outil conforme à cette réglementation ne nous permet plus techniquement d'identifier les connexions sur les Ardennes spécifiquement.

RECETTES

ORIGINE DU FINANCEMENT	Prévisions 2026
INTERREG	10 000 €
Dispositif INTERREG France Wallonie Flandres	10 000 €
Région Grand Est	12 534 €
Contrat de projet annuel	10 000 €
Rétrocession loyer	2 533,99 €
Département Ardennes	10 000 €
Contrat de projet annuel	10 000 €
Intercommunalités	10 000 €
Ardenne Métropole (communauté d'agglomération)	6 000 €
Ardenne Rives de Meuse (communauté de communes)	1 300 €
Portes du Luxembourg (communauté de communes)	1 000 €
Thiérache Ardennaise (communauté de communes)	500 €
Vallées et Plateau d'Ardenne (communauté de communes)	1 200 €
Autres recettes	3 000 €
Avance sur fonds propres CRD	3 000 €
TOTAL	45 534 €

Recettes Prévisionnelles 2026 : 45 533,99 €
 Dépenses Prévisionnelles 2026: 45 533,99 €
 Ecart : 0 €

DÉPENSES

TYPES DE DÉPENSES	Prévisions 2026
Activités	3 650 €
Frais de services :	0 €
- Documentation	0 €
- Prestations de services	0 €
- Honoraires	0 €
- Locations mobilières et immobilières	0 €
Déplacements	2 500 €
Missions et réceptions	200 €
Séminaires et colloques :	0 €
- Conférences, journées d'info	0 €
- Formation Grande Région	0 €
Annonces et insertions	700 €
Frais de communication :	250 €
- Documentation promotion	250 €
- Internet (site CRD + Grande Région)	0 €
Frais de structure	3 784 €
Locations immobilières	2 533,99 €
Charges locatives	550 €
Locations mobilières	0 €
Entretien immobilier	0 €
Primes d'assurance	300 €
Maintenance	0 €
Fournitures administratives	50 €
Matériels et équipements	0 €
Télécommunications	250 €
Affranchissements	100 €
Services bancaires	0 €
Intérêts bancaires	0 €
Honoraires	0 €
Personnel	38 100 €
Salaires + Charges	37 000 €
Autres charges :	1 100 €
- Médecine du travail	100 €
- Autres charges de personnel	300 €
- Taxe sur la formation continue	200 €
- Plan de formation professionnelle	500 €
TOTAL	45 533,99 €